

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2021

Début de séance : 20h05

Absentes : Valérie Morel et Nadège Cuminatto
Secrétaire de séance : Jacqueline Théry

Le compte rendu du conseil du 26 mars est approuvé à l'unanimité,

Vote sur les charges du Syder

Ces charges se montent à 4923€. La décision de les fiscaliser à hauteur de 50 % est approuvée à l'unanimité

Vote sur le taux des taxes

24,94 % sur le bâti et 27,16 % sur le non bâti.

Il y aura une compensation de la taxe d'habitation, basée sur celle de 2017.

La décision de ne pas augmenter les impôts cette année, est votée à l'unanimité.

Vote du budget de l'exploitation forestière

Il y aura des dépenses supplémentaires par rapport à l'année dernière comme l'achat d'une tronçonneuse et des vêtements de sécurité pour le nouveau cantonnier.

Le budget s'équilibre à 14355€

Les ventes ont rapporté 18428€ sur l'exercice précédent

Cette année, elles se montent à 8500€ y compris la vente du bois de chauffage.

Approbation du compte administratif de la forêt et du budget à l'unanimité.

Vote du budget général

Le plus gros poste cette année concerne l'entretien du tracteur et de la camionnette pour un montant de 15000€

On note une forte augmentation des assurances et madame le Maire se propose de rediscuter les contrats.

1500€ sont budgétés pour des imprévus. 20 749€ pour les écoles de Valsonne, Saint Just et Amplepuis, 1000€ de frais Covid et 7312€ pour les associations et le centre aéré.

Les investissements se montent à 287 283€ avec les travaux de voirie sur le chemin de la Roussille, l'installation des toilettes sèches au City stade et l'aménagement du centre bourg.

Le budget est à l'équilibre pour un montant de 668 997€

Approbation du compte administratif et du budget à l'unanimité.

Questions diverses

Le cantonnier, Rosier Johann, est en arrêt de travail inapte temporairement.

Les recherches reprennent pour trouver un nouveau salarié

Mise en place d'un parcours permettant la mise en valeur des arbres des communes de Saint Appolinaire, Saint Just et Ronno. Chaque village aura son propre parcours avec une connexion entre ceux-ci.

Suite à la réunion de la commission sociale du 3 avril, il a été décidé d'annuler les événements qui avaient été prévus, du fait qu'il y a encore trop d'incertitudes concernant la situation sanitaire. Cette décision est en lien avec celle du Comité des Fêtes de ne pas organiser les festivités du 14 juillet.

La séance est levée à 21h30

Le prochain conseil est fixé au 11 juin à 20h00